



# WOELFLING LES SARREGUEMINES

Bulletin municipal

2016



Le Wilwinger



# Sommaire

• <b>Edito</b>	<b>p.1</b>
• <b>Infos mairie</b>	<b>p.2 à 11</b>
Projet commune nouvelle.....	p.2-3
Rénovation de la mairie.....	p.4-5
Révision du P.O.S. en P.L.U.....	p.6-7
Travaux effectués.....	p.8
Travaux à venir.....	p.8
Communication.....	p.9
Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap).....	p.10
Partage des usages.....	p.11
• <b>Nos partenaires</b>	<b>p.12-13</b>
La Casc fusionne avec la communauté de commune de l'Albe et des Lacs.....	p.12
Relais Parents Assistants maternels.....	p.13
Périscolaire.....	p.14-15
• <b>Commémorations</b>	<b>p.16-17</b>
11 novembre.....	p.16-17
• <b>Manifestations</b>	<b>p.18 à 21</b>
Remises de Médailles d'Honneur Régionale, Départementale et Communale.....	p.18-19
Fête des anciens.....	p.20-21
• <b>Nos habitants</b>	<b>p.22 à 25</b>
Anniversaires.....	p.22-23
Etat-civil.....	p.24-25
• <b>La vie de nos écoles</b>	<b>p.26-27</b>
A la maternelle.....	p.26
Au primaire.....	p.27
• <b>Nos dynamiques associations</b>	<b>p.28 à 40</b>
Interassociation FSE.....	p.28-31
Vélorail.....	p.32
U.S. Tennis badminton les 2 Vallées.....	p.33
Vétérans de Woelfling-Wiesviller.....	p.34
E.S. Wieswoelf.....	p.35
Gymfit.....	p.36
Les Amis de la pétanque.....	p.37
Padew.....	p.38
Amicale des sapeurs pompiers.....	p.39
Conseil de fabrique.....	p.40
• <b>Environnement</b>	<b>p.41 à 43</b>
Surveillance des ondes électromagnétiques ..	p.42 à 43
• <b>Citoyenneté</b>	<b>p.44 à 46</b>
Réserve opérationnelle du 16e Bataillon de Chasseurs.....	p.44-45
Jeunes conducteurs.....	p.46
• <b>Bien vivre ensemble</b>	<b>p.47 à 52</b>
Remise des prix villages fleuris.....	p.47
Visite brésilien francique.....	p.47
Agence Postale de Woelfling.....	p.48
Bibliothèque de Woelfling.....	p.49
Rénover son logement.....	p.50-51





# Edito



*Cher(e)s wilwinger,*

*L'équipe municipale est heureuse de vous remettre ce bulletin municipal qui décrit les réalisations de l'année 2016 et dessine les contours de l'année 2017 à venir.*

*2016, fut une année importante par les décisions que nous avons prises quasiment à mi-mandat. Le premier semestre fut consacré d'abord à un échange constructif avec Wiesviller, dans l'optique de constituer ensemble une commune nouvelle de Wiesviller-Woelfling. Cette action s'est soldée par un échec. Par conséquent nous avons dû reprendre les projets qui étaient restés en sommeil afin d'en accélérer la réalisation. Il en est ainsi de la rénovation de la Mairie, du PLU, des projets de voirie...*

*La commune ainsi que la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, ont massivement investi à Woelfling. Finalisation de la piste cyclable, réalisation des trottoirs à la Hermeskappel, ainsi que dans la rue Romaine, avec voirie définitive vers Gros Réderching. Enfin réfection de la rue Montchaude. Ce sont donc 540.000€ qui ont été investis sur notre commune par la municipalité ou par la CASC, en maîtrisant au maximum nos finances.*

*Ce fut aussi une année de transition pour moi. Fort de mon expérience en tant qu'élu régional et à la Présidence du Parc naturel régional des Vosges du Nord, j'ai été élu Président de la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux de France. Les Parcs naturels régionaux représentent 15% du territoire français, plus de 4.500 communes, ce sont des modèles reconnus de cogestion des territoires ruraux fragiles tout en s'appuyant sur les patrimoines naturels et culturels. Je découvre de ce fait des initiatives qui peuvent inspirer notre gestion communale, et je pense aussi que c'est une forme de reconnaissance et de fierté pour notre commune d'avoir un maire qui soit président d'un réseau national reconnu.*

*Cette fonction importante et salariée me mobilise essentiellement sur Paris deux jours par semaine. Depuis je concentre ma présence en mairie les lundis et vendredis. Avec nos adjoints je reste en contact quotidien pour la gestion municipale et ensemble nous sommes pleinement investis pour défendre les intérêts de notre commune.*

*L'année 2017 s'annonce riche de nouveaux défis. Après finalisation du plan de financement, les travaux de rénovation de la mairie devrait commencer à l'automne. Parallèlement la révision de POS (Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme) devrait toucher à sa fin. Nous serons aussi membre d'une nouvelle intercommunalité de Sarreguemines et Sarralbe qui seront fusionnées.*

*Enfin le paysage institutionnel changera aussi. Des élections présidentielles, suivies de législatives, vont forcément impacter nos communes avec de nouveaux projets, de nouvelles visions pour les territoires ruraux. De belles perspectives de travail donc.*

Michaël WEBER  
Maire de Woelfling





# Dufos Mairie

## ► Projet de Commune Nouvelle

Avec Nathalie Staub, Maire de Wiesviller, nous caressons de grandes ambitions pour 2016. Après plusieurs rencontres, grâce au dispositif légal assoupli, à l'avantage financier et face aux enjeux de mutualisation, nous étions convaincus que nos deux communes de Wiesviller et de Woelfling devaient se constituer en Commune Nouvelle.

Le conseil municipal de Woelfling était majoritairement du même avis. Après de nombreux échanges en interne sur la méthode, deux options s'offraient à nous.

Devions-nous prendre cette responsabilité en vertu du mandat qui nous était donné ? Devions-nous organiser une consultation ? Les deux méthodes avaient leurs avantages et leurs inconvénients. Finalement une majorité des élus de nos deux communes ont souhaité une consultation. Nous avons à cet effet organisé deux réunions publiques et distribué un document explicatif. Ce sujet s'est déployé sur nos communes et a intéressé nos concitoyens. Chacun pouvait lors de ces réunions s'exprimer et poser les questions qu'il souhaitait. Le Sous-Préfet avait d'ailleurs fait l'effort de se déplacer pour nous aider à répondre aux questions.

La consultation s'est donc tenue le 19 juin 2016. A Woelfling la participation fut de 59,17%. Vous avez été 57,10% à vous prononcer favorablement et 42,90% à vous exprimer contre la constitution de nos deux communes de Wiesviller Woelfling en Commune Nouvelle. A Wiesviller le rejet fut massif, 80,89% s'étant exprimés contre ce projet.

La fusion ne pouvait donc pas se faire, conformément à notre volonté de respecter scrupuleusement les votes.

Evidemment nous prenons acte de la décision, et je tiens à redire tout le respect que j'ai pour le positionnement de chacun. C'était un exercice démocratique qui ne souffre aucune contestation. Je comprends parfaitement l'attachement viscéral à notre village d'une frange de nos habitants.

Mais je veux aussi rendre hommage à l'ouverture d'esprit des habitants de Woelfling. Les anciennes générations ont souffert de l'histoire tumultueuse des relations entre nos communes. Il y a une décennie encore, nos relations étaient tendues, et je ne parle pas des nombreuses histoires relatées par nos anciens, où celles qui remontent au XIXème siècle. Nous aurions pu penser que les rancunes restaient fortes. Et pourtant vous avez été une majorité à comprendre qu'il fallait aller de l'avant et que c'était une occasion d'être plus forts à 1800 habitants.

Quel bilan peut-on en tirer ? Le mouvement de constitution en Commune Nouvelle continue sur sa lancée, chaque semaine de nouveaux projets du même type apparaissent. Dans notre arrondissement, notre échec a douché l'espoir de quelques autres communes. Le temps fera son œuvre.

### **Localement, cette consultation a-t-elle laissé des traces ?**

Les attaques personnelles, totalement hors de propos ont terni le débat général. Ce n'était pas mon projet personnel, c'était celui de l'intérêt général pour l'avenir de nos communes. Ceux qui ont pour seul projet politique, l'attaque personnelle ne méritent pas d'exercer des responsabilités publiques.

Le temps passera, et ces rancœurs s'atténueront. Avec Nathalie Staub nous voulons poursuivre notre volonté de rapprocher nos communes et de porter certains projets ensemble. Mais il est évident que la commune de Woelfling sera plus regardante sur la défense de ses intérêts. Des sujets nouveaux sont ouverts et seront sources de débats dans les années à venir.

Les associations quant à elles, pour la plupart intercommunales, bénéficieront toujours de notre soutien. L'accompagnement de nos plus jeunes restera notre priorité et nos anciens seront toujours un honneur pour nous.

Maintenant il nous faut repartir de l'avant. Notre équipe municipale a consenti d'énormes efforts en





20 ans. Gain en population de 200 habitants, réfection de la plupart des bâtiments communaux, réalisation complet de l'assainissement, réfection de quasiment toutes les voiries, installation de trottoirs dans presque toutes les rues, réalisation de la ferme éolienne avec les accès dont bénéficient les agriculteurs, mise en place de la cantine et du périscolaire, etc...

Certes l'endettement est là, certains le déplorent, mais aucun n'a donné la solution pour réaliser tous ces aménagements à moindre coût. Woelfling a énormément changé, s'est embelli, et je revendique

d'y avoir contribué et je ne me résoudrais jamais à considérer qu'il eut fallu investir moins au service de nos concitoyens.

Reste le dernier projet. Avec mon équipe municipale j'ai attendu et repoussé la réfection de la mairie, pour éviter qu'on nous accuse de nous servir nous-mêmes. J'ai mis en sommeil le projet car la fusion de nos communes ne nécessitait une telle rénovation. A présent, comme nous nous y étions engagé, cette rénovation doit se faire, et nous l'a conduirons à son terme avec conviction et fierté.

Michaël Weber



## DE ZORZI FRERES MARBRERIE - GRANITERIE

Route de Siltzheim T.I. - 57200 REMELFING  
Tél. 03 87 98 04 21 - Fax 03 87 95 38 84  
E-mail : [dezorzifreres@wanadoo.fr](mailto:dezorzifreres@wanadoo.fr)  
[www.dezorzifreres.fr](http://www.dezorzifreres.fr)





## ➤ Rénovation de la Mairie

La Mairie de Woelfling présente des signes de dégradations avancées. Depuis plusieurs années il est question de sa rénovation. L'opération était mise en suspend en raison du projet de fusion désormais avorté (cf article Commune Nouvelle).

Le présent article a pour but de rappeler notre démarche et le projet tel qu'il a été présenté.

### Aboutir à un projet consensuel

De nombreux débats ont jalonné ce projet. Rappelons que la commune est propriétaire de la Mairie, de la grange dite Metzger et de la maison dite Stern. Nous avons des difficultés à nous décider entre l'installation de la nouvelle mairie dans ses murs actuels ou son transfert au rez de chaussée de la grange Metzger ou de la maison Stern.

Pour parvenir à dégager une position majoritaire, nous avons constitué en 2012 un «Comité de pilotage» constitué de membres du conseil municipal, de 2 habitants de la commune et de la secrétaire de mairie. Pour nous aider à définir le projet, nous avons missionné un assistant à maitre d'ouvrage afin de définir le besoin en surface et les attentes du projet.

Les premières conclusions ont mené au choix du bâtiment actuel pour accueillir la Mairie. La grange Metzger semblait trop éloignée et la maison Stern nécessitait de lourds aménagements avec la difficulté de l'accès à l'arrière. De plus un débat de fond tirait ceux qui voulaient garder la mairie actuelle, seul élément patrimonial existant et ceux qui en prônaient la destruction.

Enfin placer la mairie ailleurs, posait un problème pour le clocheton installé sur la mairie actuelle et ne réglait pas non plus la destination nouvelle du bâtiment. Son aménagement en logement nécessitait de lourds investissements supplémentaires.

Dès 2013, le projet retenu était le suivant : la mairie serait maintenue dans le bâtiment actuel, la maison Stern et la bergerie Metzger seraient détruites, seule subsisterait la grange qui est en excellent état de conservation.

### Elaboration d'un projet

A cette date, il fallait trouver un maître d'œuvre et lancer indépendamment sur des financements spécifiques la réfection du toit et du clocheton. Pour le clocheton (bulletin municipal 2015) nous avons obtenu une aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour un montant de 14.021 €. La Région Lorraine apportait une aide supplémentaire de l'ordre de 14.021 € à condition que nous fassions appel au mécénat. Nous avons ouvert une souscription avec la Fondation du patrimoine. Elle reste active en 2017 et vous permet de bénéficier d'un reçu fiscal de 66 € pour une mise de 100 €. La charge restante à la commune serait d'environ 15.000 € à affiner selon l'importance du mécénat.

Restait le plus important à savoir le projet de la mairie rénovée proprement dit. Il s'agit d'améliorer la fonctionnalité notamment par la proximité entre les élus et le personnel administratif. Rendre le bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite afin d'éviter l'imposant escalier à l'entrée et de se mettre ainsi en conformité avec la loi. Enfin, nous avons besoin de plus de place pour stocker les archives communales (actuellement stockées sous l'école primaire) et de rapatrier l'agence postale communale pour gagner en mutualisation.

Après définition précise du programme de travaux, nous avons auditionné 4 équipes d'architectes, suite à un appel à candidature. L'équipe pilotée par Jean Christophe Moncel, fut retenue. Le projet que vous découvrez est donc l'aboutissement de cet échange.

### Le projet adopté

La partie ancienne de la mairie accueillera au rez de chaussée les bureaux du Maire et des Adjoints, ainsi qu'une petite salle de réunion. L'étage qui accueillait précédemment le bureau du Maire, se voit transformée en 2 bureaux pour une Maison de Service Au Public (MSAP) accueillant des permanences de la CPAM, CAF, Gendarmerie, MSA... (actuellement en négociation). Les locaux techniques seront eux aussi installés à l'étage pour éviter les coûts liés à une installation dans les combles.

Une nouvelle partie sera construite. Elle doit permettre l'accessibilité de plein pied, et accueillera une borne d'accueil commune à l'agence postale et à la mairie ainsi que le bureau de la secrétaire de mairie.

Au-dessus sera installée la salle de réunion du conseil municipal modulable pour de petites manifestations et pour les célé-





brations de mariages en particulier.

L'ensemble sera rendu accessible par un monte-charge. Les surfaces totales sont de l'ordre de 320 m<sup>2</sup>.

A l'extérieur un panneau d'affichage imposant permettra de matérialiser la mairie, le traitement minéral de l'ancien bâtiment tranchera avec l'adjonction très moderne, avec une couverture en zinc et un traitement des façades en lattes de bois.

Pour définir le traitement extérieur, le COPIL s'est déplacé en visite de plusieurs bâtiments dans la proche Alsace hésitant entre un traitement classique, un acier CORTEN, un bardage en châtaignier. Le bardage tel que proposé est visible à la crèche de Marmoutier.

Finalement c'est ce projet qui a été adopté par 12 voix contre 2 le 28 octobre 2016.

## Financement et échéancier

L'accompagnement d'un assistant à maître d'ouvrage nous a permis de définir un budget pour ce projet indépendamment de la proposition de l'architecte. Ce budget était estimé à 600.000 € HT. Le budget final proposé par Jean Christophe Moncel est de 680 000 € HT. Il ne comprend ni la réfection du toit ni l'aménagement des abords (parking...).

Pour financer ce projet nous avons sollicité la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, pour 160 000 € au titre de l'enveloppe principale et de 10 000 € au titre de l'aide à l'accessibilité. Ces aides nous sont accordées par une décision en date du 06 décembre 2016. La Poste a été sollicitée dans le cadre de l'agence postale communale. La Commission Départementale de Présence Postale Territoriale, présidée par notre Maire, a attribué une aide de 15.000€ en date du .... 2016.

Nous avons aussi sollicité le Département dans le cadre du dispositif AMITER (à développer) à hauteur de 170 000 €. En-



fin nous avons demandé l'aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipe-ment des Territoires Ruraux, qui devrait nous aider autour de 30%.

Il devrait rester à la charge de la commune environ 30% financé essentiellement par emprunt, sans alourdir significativement la dette, puisque notre engagement était de maintenir le même endettement en 2020 que celui que nous avons en 2014.

Nous mettrons à profit les premiers mois de l'année 2017 pour boucler le plan de financement. Les travaux de construction de la partie nouvelle devront commencer dès bouclage du plan de financement. Les travaux auront une durée de près de 2 ans. Pendant les travaux, les services municipaux seront rapatriés provisoirement au sous-sol du FSE, dans les locaux servant auparavant au foyer des Jeunes.

Dès que possible, les travaux préparatoires seront lancés. Préparation du hangar SNCF qui doit accueillir du matériel grâce à la pose d'une porte (dès janvier), de la réfection de la toiture (prévue en mars). La maison Stern fait l'objet des premiers démontages et devra être démolie au cours du premier semestre, sans oublier la reprise de pignon de la grange Metzger.

Nous exprimons toute notre reconnaissance et nos remerciements aux membres du comité de pilotage qui ont donné de leur temps et permettre ainsi l'aboutissement de ce projet.





## ➤ Révision du POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Dans le bulletin municipal de l'an passé nous faisons état de la révision du POS en PLU qui était dans sa phase de démarrage.

Avec l'entreprise ECOLOR nous avons établi le diagnostic, rencontré les agriculteurs et les entreprises de la commune. Nous avons précisé aussi nos attentes. Sachant qu'au 1er janvier 2017 la population légale est officiellement de 744 habitants, et qu'il faudrait passer le cap des 800 habitants nous avons commencé à définir deux secteurs qui pourraient s'ouvrir à l'urbanisation.

Il est bon aussi de rappeler que nous devons passer de 30ha de zones constructibles déterminées dans le POS actuel à 3ha dans le futur PLU. Par ailleurs la durée de validité d'un PLU sera sans doute plus courte, il est susceptible d'être mis en révision plus régulièrement. Il devra être conforme au Schéma de Cohérence Territoriale défini à l'échelle de l'arrondissement par le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines.

Après différentes rencontres au sein de la commission, nous avons retenu deux secteurs, symbolisés sur le plan par des patatoïdes (voir plan ci-joint). Ces avancées ont été présentées lors de la réunion publique qui s'est tenue le 4 novembre 2016 au Foyer Socio-Educatif de Woelfling.

Ces projets d'extensions feront l'objet de consultations auprès des propriétaires avant validation définitive de ces orientations.

Au cours de cette année 2017, une nouvelle réunion est prévue. Nous procéderons alors à la présentation du zonage précis sur les zones urbanisées et les zones ouvertes à l'urbanisation. Nous aurons aussi l'occasion d'expliquer le règlement d'urbanisme qui devra être conforme aux textes légaux actuellement en vigueur et compatible avec le SCOT de l'arrondissement de Sarreguemines.

Pour y parvenir quelques rencontres sont encore nécessaires avec la commission PLU et avec les services de l'Etat.

Par ailleurs, le POS tombe en définitive caducité le 27 mars prochain de par la loi qui a supprimé les POS. Les projets de constructions ou d'extensions ne pourront plus se prévaloir de ce document. Ainsi en attendant la validation du PLU qui ne sera effective au mieux qu'à mi 2018, c'est le RNU (Règlement National d'Urbanisme) qui s'appliquera. La commune perd ainsi son droit de préemption urbain, le Maire n'est plus l'autorité qui accorde les permis, puisque le RNU prévoit que c'est le Préfet qui les signe. Enfin la règle principale du RNU, c'est la constructibilité limitée, ce qui signifie donc que l'on peut construire soit à proximité immédiate d'une construction (pour les extensions notamment) soit sur une « dent creuse » à l'intérieur du secteur urbanisé.

Enfin, la loi prévoit la transformation du PLU communal en PLU intercommunal, qui serait alors géré par la CASC. Ce transfert est applicable lui aussi à compter du 27 mars 2017. Néanmoins si, dans les trois mois précédant le terme du délai de trois ans mentionné (c'est-à-dire entre le 26 décembre 2016





et le 26 mars 2017), au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent par délibération, ce transfert de compétences n'a pas lieu. Ainsi le conseil municipal de Woelfling, comme beaucoup d'autres communes de la CASC, s'est prononcé unanimement contre ce transfert lors de sa séance du 20 janvier 2017.

Le conseil a considéré en effet que l'aménagement du territoire est l'une des dernières compétences que nous pou-

avons encore exercée. Nous pensons par exemple que nous ne serions pas passés de 550 habitants en 1995 à 744 en 2016 si l'urbanisme était géré de Sarreguemines. Les stratégies de l'Etat aujourd'hui sont à la concentration maximale dans les villes et à la maîtrise de l'urbanisation dans les campagnes. Les communes rurales partagent la nécessité de maîtriser l'étalement urbain mais considèrent aussi que l'on peut mener une politique urbaine ambitieuse répondant à ces aspirations légitimes aussi à la campagne.



## ENTREPRISE DE BÂTIMENTS & TRAVAUX PUBLICS



*Les fils de Ferdinand BECK*

3, rue de la Montagne  
57200 WIESVILLER  
Tél. : 03 87 02 38 33  
Fax : 03 87 02 23 87

[contact@ferdinandbeck.fr](mailto:contact@ferdinandbeck.fr)  
[ferdinand.beck@wanadoo.fr](mailto:ferdinand.beck@wanadoo.fr)





# Infos Mairie

## ➤ Travaux effectués



Enrobés Route Romaine - Mars 2016



Enrobés Rue Montchaude - Octobre 2016



Inauguration 2e tranche trottoirs Route Romaine le 19 octobre 2016.



## ➤ Travaux à venir

Voici quelques travaux envisagés en 2017 ou pour lesquels les études sont lancées.

**1°** Dans la perspective de la destruction de la maison Stern, l'ancien hangar SNCF doit abriter une partie du matériel communal. Pour ce faire nous avons changé la porte pour un montant de 2 480 € HT auprès de l'entreprise EGS de Montbronn et le toit sera changé en mars 2017 pour un montant de 9 957,41 € HT par l'entreprise AS Couverture de Singling. Ces travaux font l'objet d'une aide de la région de 2 487 € dans le cadre de leur Plan régional de soutien à l'investissement des communes de moins de 2 500 habitants.

**2°** Nous avons lancé les études pour la réfection complète de l'impasse du Sacré Cœur. Le montant estimé avoisine les 150.000 €. Dès validation du projet en début d'année, nous

ferons les demandes d'aides auprès du Département et de la CASC.

**3°** Enfin nous envisageons la réfection totale de l'aire de jeu à l'arrière la maison Metzger. Cela devrait se faire en deux tranches, la première pourrait avoisiner les 40.000 € HT.

**4°** Nous avons installé aussi des stores au Foyer socio éducatif pour un montant de 3 118,08 € HT qui a fait l'objet d'une aide au titre de l'enveloppe parlementaire du Sénateur-Maire de Talange, Patrick Abate, pour un montant de 1.000 €.

**5°** Enfin nous sommes dans l'obligation de changer la porte d'entrée de l'école primaire, régulièrement défailante. Nous avons réalisé en régie un sentier reliant le parking du FSE à l'aire de jeux qui doit être refaite à l'arrière du terrain de foot, en passant à proximité de l'école primaire.





# ➤ Communication

Depuis le mois de décembre la commune de Woelfling-les-Sarreguemines s'est dotée d'une page Facebook. Vous trouverez les informations utiles sur notre commune, mais aussi des actualités, des infos pratiques et les événements. La page Facebook permet également de faire connaître votre village donc n'hésitez pas à inviter vos amis et connaissances à aimer notre page.

<https://m.facebook.com/communedewoelfling/>

Ce nouveau moyen de communication vient en complément de notre site internet, de la newsletter et du bulletin municipal. <http://www.woelfling.fr>



**Rappel :** pour vous abonner à la newsletter il suffit de faire parvenir votre adresse e-mail en mentionnant newsletter dans l'objet à l'adresse suivante: [woelfling-les-sarreguemines@wanadoo.fr](mailto:woelfling-les-sarreguemines@wanadoo.fr)

**Astuce :**

Dépôt sauvage, nids de poule, éclairage public défectueux, etc...

Signalez le problème via notre application mobile ou formulaire web sur le site : <https://betterstreet.org/fr/57750>

ou l'appli [BetterStreet](#).

Votre commune est notifiée et peut prendre action.



**MULTI SERVICES**

- RAMONAGE –DEBISTRAGE
- FUMISTERIE – TUBAGE
- NETTOYAGE CHAUDIERE
- NETTOYAGE INTERIEUR/EXTERIEUR
- ENTRETIENS ET TRAVAUX DIVERS

**JLP**

ENTREPRISE QUALIFIÉE

**72, rue de la Chapelle  
57200 WIESVILLER**

**Port. 06 08 03 33 82  
06 82 49 86 92**

**Tél. 03 87 02 23 42**

[multiservicesjlp@orange.fr](mailto:multiservicesjlp@orange.fr)

**PEINTURE FIACRE**

PEINTURE - PAPIER PEINT  
RAVALEMENT DE FAÇADES

Philippe FIACRE

5, rue de l'Eglise - 57200 WOELFLING  
**Tél. /Fax : 03 87 02 26 97**  
[philippe-fiacre@orange.fr](mailto:philippe-fiacre@orange.fr)



RGE  
QUALIBAT  
Certificat N°6111





## ➤ Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap)

### #accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

La loi du 11 février 2005 a prévu la mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public pour le 1er janvier 2015.

Depuis le 1er janvier 2015, les Agendas d'Accessibilité Programmée dit Ad'AP sont mis à disposition des propriétaires/gestionnaires.

Ceux-ci consistent en une programmation budgétaire de la stratégie de mise en accessibilité. Il suspend également les sanctions en cas de non-respect des règles d'accessibilité.

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) permet à tout gestionnaire/propriétaire d'établissement recevant du public (ERP) de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son établissement après le 1er janvier 2015.

La date du 1er janvier 2015 qui était la limite pour rendre accessibles les commerces, les cabinets libéraux, les mairies, les écoles..., reste applicable.

L'élaboration d'un Agenda d'Accessibilité Programmée permet de se mettre en conformité et surtout d'ouvrir à tous, ses commerces, ses bureaux...

L'Agenda d'Accessibilité Programmée est un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé (jusqu'à 3 ans, sauf cas très particuliers), de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.

Le dossier d'Ad'AP doit obligatoirement être déposé à la mairie (ou dans des cas particuliers auprès du Préfet).

Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site internet dédié à l'adresse suivante :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Qu-est-ce-qu-un-agenda-d.html>

3 bâtiments communaux sont concernés par ce dispositif. Il s'agit de l'école primaire, du Foyer Socio Educatif et de la mairie.

Aussi, le 22 mars 2016,, le conseil municipal a validé définitivement un dossier d'Ad'AP pour ces bâtiments.

Les travaux à l'école primaire devraient s'étaler du 1er juillet 2016 au 31 décembre 2018 pour un coût global estimé à 13 500 €.

Au courant de l'été 2016, les ouvriers communaux ont effectué les travaux d'accessibilité de la sortie de secours de l'école en mettant en place une rampe d'accès et en supprimant la marche.

Pour le Foyer Socio Educatif, les travaux devraient se dérouler au courant de l'année 2019 et jusqu'au 2e semestre 2020 pour un coût total estimé à 5 600 €.

Dans le cadre du projet d'extension et de restructuration de la mairie, un nouveau dossier d'Ad'AP a été déposé le 05 décembre 2016 en même temps que la demande de permis de construire. A l'occasion de la réhabilitation de la mairie, l'accessibilité conformément à la loi sera assurée.





## ➤ Partage des usages

Lors de sa séance du 9 décembre 2016, le conseil municipal a dû prendre position sur le reversement du dégrèvement fiscal aux agriculteurs suite aux inondations et à la sécheresse des années passées.

Ce fut l'occasion de faire part des nombreuses remontées dont nous faisons l'objet concernant l'état des chemins et des routes.

Nous sommes dans une commune rurale avec des exploitants agricoles qui vivent exclusivement de l'exploitation de la ferme. Il faut reconnaître aussi que les crises agricoles de ces dernières années mettent nos agriculteurs dans une mauvaise posture. C'est aussi pour ces raisons que nous avons décidé en 20... d'une baisse de la fiscalité sur le foncier non bâtie et du reversement du dégrèvement fin décembre 2016.

Néanmoins, cela ne peut tout justifier, nous sommes de ce fait sollicités de demandent lorsque les routes sont glissantes, voir dangereuses en raison de la boue. Les promeneurs de la route du Schorwald se plaignent des circulations, et les barrières que nous avons mises en place avec possibilité aux agriculteurs de les ouvrir et les fermer derrière eux, ne sont pas respectées, même volontairement cassées. Ce chemin payé par la CASC n'est absolument pas respecté et devient inutilisable à tout vélo qui voudrait l'emprunter entre octobre et mars.

Nous appelons régulièrement au civisme, et cet article a pour but d'amener chacun à considérer qu'il doit faire un effort. Les promeneurs et cyclistes en acceptant et reconnaissant l'activité agricole avec ses défauts et ses qualités, mais aussi les agriculteurs qui bénéficient d'investissements sur les chemins publics qui leur profitent mais qui ne leur sont pas destinés exclusivement ! **Sur le domaine public, chacun doit accepter le partage des usages.** Ni les agriculteurs, ni les cyclistes, ni les promeneurs ou les chasseurs n'ont l'exclusivité de l'usage, mais chacun doit accepter que l'autre puisse librement et dans de bonnes conditions en user.

D'autres mesures pourraient être prises, soit coercitives, soit d'entretien des chemins ruraux aux frais du contribuable avec augmentation de la fiscalité à la clef ou tarification à l'heure pour remise en état des chemins.

Toutefois à l'issue du débat, le conseil municipal a voté par 8 voix pour, 2 abstentions et 2 oppositions, le reversement du dégrèvement dont a bénéficié la commune propriétaire aux agriculteurs.



## Entreprise Artisanale ROBERT

2A rue des Orchidées - 57200 WIESVILLER

Portable : 06 75 74 01 68

E-mail : [artisanrobert@orange.fr](mailto:artisanrobert@orange.fr)





# Nos Partenaires



## ➤ La CASC fusionne avec la communauté de commune de l'Albe et des Lacs

La réforme territoriale a imposé la fusion pour les intercommunalités qui comptaient moins de 15.000 habitants. Après de multiples réunions de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale, le Préfet a proposé la fusion entre la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences riche de 53.153 habitants avec la communauté de commune de l'Albe et des Lacs qui compte 14.305 habitants.

L'année 2016 a servi à préparer cette fusion. Les deux intercommunalités ont pris connaissance de l'étendue de leurs compétences. L'harmonisation fiscale a été débattue, tous les conseils municipaux ont dû se prononcer au sujet de cette fusion.

Finalement fin décembre 2016, le Préfet a pris un arrêté de constitution de la nouvelle intercommunalités, la CASC, qui compte de ce fait 12 communes supplémentaires (Sarralbe, Puttelange, Hazembourg, Hilsprich, Holving, Kappelkingen, Kirviller, Nelling, Rémering, Richeling, St-Jean-Rohrbach, le Val-de-Guéblange) pour un total de 67.458 habitants.

La nouvelle communauté a donc des compétences obligatoires qui sont les suivantes (à lister). Les compétences optionnelles quant à elles sont (à lister).

Le 12 janvier 2017, cette nouvelle intercommunalité a donc été installée. Le Président est resté Roland Roth. Les anciens vice-présidents de la CASC ont tous été reconduits, un poste nouveau a été ouvert pour l'ancienne communauté de l'Albe et des Lacs, attribué à Claude Decker, Maire de Puttelange.

Reste à réussir cette greffe forcée. L'impact est d'abord important pour la commune, puisque de nombreux financements de nos projets viennent maintenant de la CASC. La volonté du Président est de maintenir les aides aux communes dans la mesure du possible. Il s'agit aussi de maîtriser la fiscalité des entreprises et la fiscalité des ménages.

L'année 2017 traitera aussi du transfert de l'urbanisme et de l'assainissement des communes. Enfin d'ici 2020 c'est la compétence «eau» qui doit être transférée, notre syndicat des eaux sera alors dissous. Un sujet d'inquiétude pour nous au regard de la bonne santé financière du syndicat.

A suivre donc...





# ➤ Relais Parents - Assistants maternels Matinées d'éveil

Intégré dans les compétences de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences au 1er janvier 2006, le Relais Parents-Assistants Maternels (RPAM) est géré en régie directe depuis le 1er janvier 2013.

Le Relais a pour mission d'informer, de conseiller et de soutenir les parents et les assistants maternels sur leurs droits et devoirs dans le cadre de leurs relations employeurs – employés, sur l'agrément et le métier d'assistant maternel et sur les différents modes de garde.

Le Relais développe aussi des animations visant à renforcer la professionnalisation et rompre l'isolement des assistants maternels, et à favoriser l'épanouissement de l'enfant.

Depuis 2014, le RPAM organise régulièrement des matinées d'éveil au Petit Foyer.

**Pour l'année 2017, ces matinées d'éveil se dérouleront de 9h à 11h, les :**

- Jeudi 2 février 2017 – Thème : Pâte à modeler
- Jeudi 2 mars 2017 – Thème : Goutte de pluie
- Jeudi 6 avril 2017
- Jeudi 4 mai 2017
- Jeudi 1er juin 2017
- Jeudi 7 septembre 2017
- Jeudi 5 octobre 2017
- Jeudi 2 novembre 2017
- Jeudi 7 décembre 2017



## Tarifs des concessions au cimetière

Le comité directeur du SIVOM a décidé de fixer, lors de la réunion du 12 avril 2016, les nouveaux tarifs des concessions du cimetière comme suit :

	Durée 15 ans	Durée 30 ans
Ancien cimetière	40 €/m <sup>2</sup>	90 €/m <sup>2</sup>
Nouveau cimetière tombe simple	150 €	320 €
Nouveau cimetière tombe double	220 €	460 €
Caveau urnes	150 €	320 €





# Nos partenaires

## ➤ Le périscolaire



Séance d'activités



Schultuete - juillet 2016



Séance d'apprentissage avec Mme Schneider  
La Ronde aux Arômes



Visite à La Ronde aux Arômes







## ➤ Spectacle SESAM

Spectacle organisé par le Département de la Moselle dans le cadre du programme SESAM' GR à la salle polyvalente de Wiesviller avec les écoles de Sarreguemines de de Wiesviller - Woelfling.



## ➤ Bois de chauffage

La fourniture de bois de chauffage, **exclusivement réservée aux habitants de Wiesviller et de Woelfling** concerne :

- le bois de chauffage en stères d'une longueur de 1 m au tarif de **43 € HT**
- les lots de bois de chauffage à façonner au tarif de **20 € HT**

Les personnes intéressées s'adresseront en mairie de Wiesviller pour les réservations des lots. Les inscriptions sont prises tout au long de l'année et au plus tard **jusqu'au 15 décembre**, délai impératif.





# Commémoration

➤ 11 novembre 2016





Les communes de Wiesviller et Woelfling commémorent ensemble le 11 novembre en présence des enfants de nos écoles.  
Merci aux organisateurs et aux nombreux participants, en particulier au corps des sapeurs-pompiers.





# Manifestations

## ➤ Remise de médailles d'Honneur Régionale, Départementale et Communale

Le 7 janvier 2016, Monsieur Jean Marc Todeschini, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, ainsi que Monsieur Christophe Salin, Sous-Préfet de Sarreguemines, en présence de Céleste Lett, Député de la Moselle ont procédé à la remise de médailles à 3 élus du Conseil Municipal et 2 agents communaux..

La médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale est une décoration qui concerne les employés et élus des collectivités locales ou territoriales. Elle est destinée à récompenser non seulement l'ancienneté mais également la qualité des services rendus aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics. Cette demande ne peut être présentée que par l'employeur pour les salariés et par les représentants d'une collectivité territoriale pour les élus.

Peuvent en bénéficier, de nationalité française ou non :

- les élus et anciens élus des régions, départements et communes
- les agents et agents retraités de collectivités territoriales précitées et leurs établissements publics

La médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale comporte trois échelons :

En l'occurrence il s'agit de l'échelon Argent, la médaille d'argent étant accordée pour 20 ans de services.

Dans l'ordre d'ancienneté les récipiendaires sont :

**Joséphine Scheidler** : Agent d'entretien depuis le 1er février 1995 et engagée par ailleurs au service de la municipalité.

**Michaël Weber** : Maire de Woelfling depuis le 23 juin 1995, membre du SIVOM depuis 1995, du District de Sarreguemines puis de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

**Fabien Peifer** : Maire Adjoint depuis 2001, conseiller municipal depuis le 23 juin 1995, Membre du SIVOM depuis la même date, Vice-Président du Syndicat des Eaux, Membre pendant quelques années de la CASC ;

**Jean Jacques Brenon** : Vice-Président du SIVOM depuis 2008 en charge de la forêt, conseiller municipal depuis le 23 juin 1995, Vice-Président du Syndicat des Eaux de 2008 à 2014.

**Michelle Klein** : Rédacteur Principal 1ère Classe, secrétaire de Mairie depuis le 1er décembre 1995, engagée par ailleurs dans diverses associations.







# Manifestations

## ➤ Fête des anciens le 18 décembre 2016

Comme chaque année, les anciens de notre commune se sont retrouvés le dimanche 18 décembre autour d'un bon repas. Un agréable moment de convivialité toujours très apprécié par les convives.







# Nos habitants

## ➤ Anniversaires



GAUER Madeleine née HEYMANN - 1er février (90 ans)



LUTZ Marie née OBRY - 13 février (92 ans)



KLAVUN Lucie née KELLER - 11 avril (94 ans)



HEYMANN Marie-Madeleine née SCHMITT - 16 octobre (93 ans)



LETT Anne née SCHMITT - 06 août (95 ans)



ZAHM Louise née SCHMITT - 17 septembre (98 ans - Doyenne)





# Mais aussi :

KOBLER Marie née SCHWARTZ	04 janvier (86 ans)
BARTHEL Renée née SCHWARTZ	04 février (80 ans)
HEYMANN Jean-Baptiste	06 mars (89 ans - Doyen)
SIEBERT Marie Madeleine née HUPPERT	14 mars (81 ans)
KENNEL Marie-Thérèse née GROSS	24 avril (82 ans)
ARBRUN Jeanne née RUMPLER	13 mai (88 ans)
SCHMITT Marie-Blanche née KUHN	14 mai (80 ans)
GRAUSEM Ernest	18 mai (89 ans)
WAGNER Joseph René	1er juin (80 ans)
SIEBERT Joseph Bernard	05 juin (82 ans)
KIRCH Ernest	18 juillet (83 ans)
SCHWARTZ Rémy	07 août (81 ans)
SINGER Anne née CONRAD	25 août (88 ans)
BRUCKMANN Ernest	04 octobre (89 ans)
FREYERMUTH Antoine	08 octobre (80 ans)
FREYERMUTH Marie née FEGEL	12 octobre (83 ans)
LETT Marie Madeleine née MULLER	25 octobre (82 ans)
SCHMITT Jean-Pierre Ervin	05 novembre (84 ans)
WEBER Suzanne née MULLER	05 novembre (81 ans)
LETT Achille	10 novembre (83 ans)
KIRCH Geneviève née KARMANN	23 novembre (82 ans)
SIEBERT Nicolas	22 décembre (80 ans)



## TAXIS BLANES DAVID

Transport toutes distances 7/7

12 imp. Paul Verlaine  
57520 ROUHLING

**06 15 96 38 62**

Conventionné caisses de maladie

### COMMUNES DE RATTACHEMENT :

Sarreguemines // Woelfling-les-Sarreguemines





# Nos habitants

## ► Etat-civil

### Naissances

- ✿ STAUFFER Roman 13 janvier 2016
- ✿ POISSON Charlie 17 février 2016
- ✿ DE ZORZI Mia 30 mars 2016
- ✿ CHOUIKH Yassine 10 avril 2016
- ✿ LUDWIG Romane 26 avril 2016
- ✿ KLEIN RAMIL Léa 12 octobre 2016
- ✿ MEYER BOILVIN Ethan 17 décembre 2016



### Mariages

- ✦ KENNEL Christiane et SIEBERT Maurice 04 juin 2016
- ✦ BRUCH Hélène et DOSCH Mathieu 21 août 2016

### Décès

- ✦ ZINK Armin 09 décembre 2015 (49 ans) *Information communiquée en 2016*
- ✦ KIRCH Laurent 26 février 2016 (53 ans)
- ✦ WEBER Raymond 04 mars 2016 (83 ans)
- ✦ BICHET Yves 05 mars 2016 (60 ans)
- ✦ HUPPERT veuve DANIEL Jacqueline 27 mars 2016 (70 ans)
- ✦ BLENERT veuve MAYER Catherine 04 avril 2016 (101 ans – Doyenne)
- ✦ SCHWARTZ Martial 18 avril 2016 (51 ans)
- ✦ GERING Gilbert 02 mai 2016 (66 ans)
- ✦ GAUER Eugène Jean 29 mai 2016 (91 ans – Doyen)
- ✦ OBRY Aloyse 27 août 2016 (74 ans)
- ✦ SCHMITT Anne veuve LETT 11 octobre 2016 (95 ans)
- ✦ PFEIFFER Charles 11 octobre 2016 (55 ans)
- ✦ FRANCK Jean Roland 25 octobre 2016 (76 ans)
- ✦ WAGNER Joseph René 25 octobre 2016 (80 ans)
- ✦ SIEBERT Joseph Bernard 21 novembre 2016 (82 ans)





## Nouveaux arrivants déclarés

- ✿ Famille BICHET Ginette
  - ✿ Mme HOLLENDER Manon
  - ✿ M. CARON David et Mme WITTMANN Noémie
  - ✿ M. SINTEFF Olivier
  - ✿ M. ZINGRAFF Gilles
  - ✿ M. EHRHARDT Emmanuel
  - ✿ Famille ZINS Anthony
  - ✿ Mme BECK Sandrine
  - ✿ Famille WINTERSTEIN Jean-Patrick
  - ✿ Mme NEUHART Valérie et son fils Théo
  - ✿ Famille LADAIGUE David
  - ✿ Famille RENARD Joël
  - ✿ Famille TURPIN Lucien
- 2 Rue des Noyers  
11 Rue de la Forêt  
8 A Place Saint Michel  
7 Rue du Pont  
9 Rue de la Forêt  
6 Impasse du Steinfeld  
48 Route Romaine  
20 Rue Hermeskappel  
11 Rue Principale  
68 Route Romaine  
20 Rue Allmend  
9 Rue de la Forêt  
4 Rue de la 44e Division USGROSS Aur

# La Ronde aux Arômes



Vente de thés, infusions,  
épices, cafés, plantes médicinales  
et huiles essentielles biologiques

M<sup>me</sup> Lucie Schneider Dangoisse  
13 rue principale - 57200 WOELFLING-LÈS-SARREGUEMINES  
Tél. 03 87 26 27 67 - Port. 06 61 18 22 03

luciedangoisse@larondeauxaromes.com - [www.larondeauxaromes.com](http://www.larondeauxaromes.com)





# La vie de nos écoles

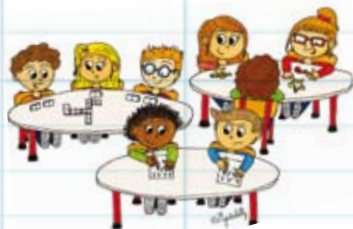
## ➤ A la maternelle



Carnaval - Février 2016



Fête en l'honneur des grands - Juin 2016



Saint-Nicolas - Décembre 2016





# ➤ Au primaire



Au moulin de la Blies



Au spectacle Lili Engel in Berlin



Concours d'orthographe



Saint-Nicolas



Concours Crédit Mutuel





# Nos dynamiques associations

## ► L'interassociation F.S.E.

L'interassociation FSE gère la gestion du Foyer socio éducatif et organise les manifestations dans la commune telles que la fête de la pomme de terre, la fête de l'Avent et les dimanches Apéro.

Elle élabore également le calendrier des manifestations avec les associations participantes.

### • Le Comité de Direction :

Président	LENHARD Antoine
Vice-Président	WEBER Michaël KOBLER Denis POTIER Luc
Secrétaire :	POTIER Stéphanie
Secrétaire - Adjointe :	PASSET Jennifer
Trésorier :	MATHIOT Dimitri
Trésorier - Adjoint :	DE ZORZI Daniel
Trésorière-Adjointe :	KLEIN Michelle
Assesseurs :	KIRCH Martial SIMON Hervé PEIFER Fabien



### • Représentants des associations

#### Association Suppléant

Association	Titulaire	
Amicale des élus	Valerie BEHR	Denis KOBLER
Amicale des pompiers	Alexis DENIS	André MILLOT
Amis de la pétanque	Arsène SCHNEIDER	Michel LEDIG
Arboriculteurs	Jean-Marc FIACRE	Claude SITTER
Archaeopteryx	Etienne TOUSCH	Christel SCHEID
US Tennis	Dimitri MATHIOT	Luc POTIER
Gymfit	Jennifer PASSET	Catherine BECK
ESL Vétérans	Edouard HEIB	Jérôme HUM
ES Wies Woelf 93	Martial KIRCH	Denis MEHLINGER
Licère Club	Jean-Claude REBMEISTER	Jean GEYER
PADEW	Stéphanie POTIER	Géraldine SEILER

### • Investissement en 2016

- 1 654,84 € : achat d'un meuble pour compléter la cuisine
- 10 100 € : renouvellement des couverts et ustensiles de cuisine
- 2 820 € : acquisition d'une auto-laveuse pour le sol
- 476,80 € : formation pour la gestion de la licence IV

### • Prévus en 2017

- Pose de stores sur les portes fenêtre et fenêtres de la salle du FSE
- Renouvellement des toilettes du FSE
- Mise au norme des toilettes des vestiaires et des communs au Petit Foyer pour les PMR.



**NOUVEAU**

Toutes les demandes de réservation ou autres renseignements concernant les locations se font désormais en un seul lieu auprès de l'agent qui tiendra la permanence pendant les heures d'ouverture à la Poste de Woelfling.

**Vous pouvez également trouver les renseignements utiles sur le site de la commune woelfli [HYPER-LINK «http://woelfling.fr/»ng.fr.](http://woelfling.fr)**

Dans le prix de la location de la salle sera désormais inclus : le coût du nettoyage du sol avec l'auto laveuse. Le lavage du sol sera réalisé par l'agent communal.

Dans la nouvelle convention avec la Commune il est prévu que le FSE rétribue à la Commune les heures passées par l'agent communal pour le compte du FSE.

Une nouvelle association vient d'être créée «Les amis de la pétanque de Woelfling» et a rejoint le FSE.

## TARIFS DE LOCATION

Location	Habitants de la Commune	Habitants hors Commune	Associations adhérentes au FSE
Grande Salle	190 €	325 €	La 1ère Gratuite 190€
Le Petit Foyer	70 €	70€ (si parrainé par un Président d'association)	gratuite
Aire de détente	30 € pour une soirée (gratuit en journée)	60 € pour une soirée (gratuit en journée)	gratuite
Chapiteau en 4x8	50 €	100 €	gratuite
Chapiteau en 8x8	100 €	200 €	gratuite
Chapiteau en 12x8	150 €	300 €	gratuite
Chapiteau en 16x8	200 €	400 €	gratuite
Chapiteau en 20x8	250 €	500 €	gratuite
Remorque toilettes	75 €	150 €	gratuite
Table par unité (hors location de la salle)	3 €	3 €	gratuite
Chaise par unité (hors location de la salle)	1 €	1 €	gratuite
Garniture table avec bancs l'unité	3 €	3 €	gratuite
Vaisselle le couvert (hors location de la salle)	2 €	2 €	gratuite
Friteuse électrique (hors location de la salle)	15 €	15 €	gratuite
Essoreuse à salade	10 €	10 €	gratuite
Plancha	15 €	15 €	gratuite
Four à Pizza	15 €	15 €	gratuite
Podium par éléments (hors location de la salle)	15 €	15 €	





# Nos dynamiques Associations

## ► Planning des manifestations 2017

Mois	Date	Manifestation	Association
Février	04	Permanence (matin)	Archaeopteryx
	05	Loto	Laura les couleurs de la vie
	12	Dimanche apéro	Amicale des pompiers
	19	Speckfest	ESL Vétérans
Mars	04	Soirée harengs	Amicale des pompiers
	04	Permanence (matin)	Archaeopteryx
	05	Dimanche apéro	US Tennis
	25-26	Vélorail	Archaeopteryx
	26	Assemblée générale	Arboriculteurs
Avril	01	Permanence (matin)	Archaeopteryx
	09	Dimanche apéro	Amicale des Elus
	23	Dimanche apéro	Amicale des pompiers
Mai	06	Permanence (matin)	Archaeopteryx
	14	Dimanche apéro	Les Amis de la pétanque
	25	Marche	Amicale des pompiers
Juin	03	Permanence (matin)	Archaeopteryx
	09	Assemblée générale	Gymfit
	13	Redotation sacs multflux	Sydème
	17	Soirée Années 80	Amicale des pompiers
	24	Assemblée générale	ESL vétérans
	25	Exposition photos	Archaeopteryx
Juillet	01	Permanence (matin)	Archaeopteryx
	09	Apéro - Journée tennis en famille	US Tennis
	13	Collecte des objets encombrants	CASC
Août	05	Permanence (matin)	Archaeopteryx
	20	Dimanche apéro	Archaeopteryx
Septembre	02	Permanence (matin)	Archaeopteryx
	10	Fête de la pomme de terre	FSE
	24	Dimanche apéro	Gymfit
	30	Expositions fruits	Arboriculteurs
Octobre	01	Expositions fruits	Arboriculteurs
	07	Permanence (matin)	Archaeopteryx
	15	Dimanche apéro	Licère-club
	29	Dimanche apéro	Les Amis de la pétanque
Novembre	04	Permanence (matin)	Archaeopteryx
	11	Commémoration 11 novembre à Wiesviller	Communes
	12	Dimanche apéro	Padew
	17	Soirée Beaujolais	US Tennis
	19	Assemblée générale	Les Amis de la pétanque
	21	Redotation sacs multflux	Sydème
	25	Fête de l'Avent	FSE
Décembre	02	Permanence (matin)	Archaeopteryx
	10	Dimanche apéro	Licère-club
	17	Fête des anciens	Commune
	21	Collecte des objets encombrants	CASC







## Fête de l'Avent



## Fête de la pomme de terre





# Nos dynamiques Associations

## Le vélorail

LVDR+ LA VIE DES ASSOCIATIONS



La petite gare de Wœfling, située entre Sarreguemines et Bilsch, en Moselle. Elle s'est réveillée d'un long sommeil lors du week-end de Pâques.

### Patrimoine. Quand le vélorail valorise l'histoire locale de Wœfling

Durant le week-end de Pâques, ce n'est pas un train, mais des vélorails qui ont débarqué en gare de Wœfling, en Moselle, pour une manifestation grand public destinée à redonner vie au patrimoine ferroviaire local. En dépit d'une météo capricieuse, le succès fut total et l'initiative devrait faire des émules.

**T**ombée dans l'oubli depuis plusieurs années suite à la fermeture totale de la ligne de chemin de fer entre Sarreguemines et Bilsch, en Moselle, la petite gare de Wœfling s'est réveillée pour connaître une animation exceptionnelle durant le week-end de Pâques, à l'initiative de la société d'histoire locale, Archaeopteryx (du nom d'un oiseau préhistorique) avec plusieurs partenaires : l'office de tourisme de Sarreguemines, la commune de Wœfling, la Communauté d'agglomération Sarreguemines - Confluence (CASC) et d'anciens cheminots.

Tous se sont réunis pour un projet commun : mettre en valeur le patrimoine à un triple niveau - ferroviaire, naturel et historique - à travers un week-end vélorail destiné à tous les publics, une manifestation à la fois ludique et sportive... Ce n'est donc pas un train, mais de

drôles de vélos à quatre ou cinq places qui ont pris place sur la voie ferrée désaffectée. « Ces engins pèsent près de 300 kg et roulent en moyenne à 12 km/h selon la façon dont on pédale », précise Gérard Lallement, ancien cheminot et passionné de trains et de patrimoine ferro-

viaire. « C'est idéal pour découvrir les paysages d'une manière originale. La ligne traverse de beaux endroits dans ce secteur forestier. » Wœfling possède un patrimoine local riche, et riche d'histoires. Histoire avec un petit « h » comme tous les lieux pourraient en raconter s'ils étaient abusés de



Les vélorails ont été achetés par camion depuis Mjo.



Les différents partenaires du projet réunis devant l'office de tourisme de Sarreguemines.



Chef de gare le temps d'un week-end, une expérience amusante... Les visiteurs attendent son signal pour démarer.

le parc. Mais aussi l'histoire avec un grand « H » quand la grande histoire des bois rencontre le quotidien insolite d'un lieu méconnu. La gare et la voie de chemin de fer regorgent de ces interactions littéraires et c'est ce que nous avons voulu rappeler durant ce week-end », conclut Dimitri Mathiot.

Idée, simple, et d'attirer le public à faire une sortie dans le calme au cœur de la forêt, une balade délicate et anisotrope entre amis ou en famille. Autre caractéristique de ce loisir : il séduit des visiteurs de tous âges, et l'esprit intergénérationnel est privilégié.

Après avoir obtenu de la part de SNCF Mobilités l'autorisation de circuler, il a fallu procéder à un sérieux débroussaillage de la voie et au nettoyage de la gare, ce qui fut fait avec la participation d'un chantier d'insertion, donnant un volet social à l'opération.

La Vie du Rail - 25 mai 2016 - 43

LVDR+ LA VIE DES ASSOCIATIONS



Ci-dessus : en ligne droite dans une ligne courte, les vélorails avancent en moyenne à 12 km/h. Pour les passagers, l'essentiel est de s'amuser...

Ci-dessous : contrôle rigoureux du véhicule par des bénévoles nostalgiques de la Libération...

Des liaisons en bus TER permettent au public en provenance de Bilsch et Sarreguemines, ainsi que des localités desservies, de se rendre jusqu'à la gare de Wœfling. Et le 25 mars dès 14h, cinq vélorails, dont un adapté aux personnes à mobilité réduite, ont été mis à disposition du public pour effectuer un parcours de 4 km dans les bois, sur la voie ferrée, au départ de la gare. Au choix, deux directions possibles : Sarreguemines ou Bilsch-les-Bâches. « C'est la première fois qu'un événement de cette envergure se déroulait dans le département », assure Gérard Lallement. L'office de tourisme de Sarreguemines assurait la

vente des billets (10 € pour cinq personnes). À l'arrivée des visiteurs qui attendaient de pouvoir embrasser leur machine mécanique, l'association Archaeopteryx a également proposé des parcours à pied dans les bois de Wœfling-Bilschbruck et le long de la voie pour se replonger dans l'histoire sur les traces de la Seconde Guerre mondiale. La gare et la voie ferrée ont en effet été le théâtre d'une guerre de position entre les forces américaines et allemandes pendant tout l'hiver 1944-45, la voie ferrée servant à la ligne de front. « Il y avait d'un côté les soldats américains, de l'autre les Allemands. Ce fut de terribles

combats », explique Dimitri Mathiot. « Wœfling a finalement été libéré en 1945 par les GI (44th Div Inf US). » Une stèle placée dans les bois témoigne de cet épisode historique. Les vestiges, encore nombreux dans la forêt, ont été expliqués par une équipe d'archéologues et de passionnés. « Une occasion, nous avons même retrouvé un drapain français qui flottait sur la façade de la gare et nous l'avons réinstallé pour le week-end », souligne Dimitri Mathiot. Une manière de redonner de la grandeur à ce lieu emblématique et de ne pas effacer les traces du passé. Le bilan de cette première est largement positif. « Que ce soit

son le soleil - qui s'est fait pluvieux pendant ces trois jours - ou la pluie, tous les visiteurs ont aimé le sourire et nous ont témoigné par la suite qu'ils avaient vécu une expérience sympathique, nous disant : "Si ça a lieu de nouveau, c'est sûr, nous reviendrons !" », se réjouissent Gérard Lallement et Dimitri Mathiot, qui envisagent de reconduire l'opération. Car avec 600 visiteurs au total, les vélorails ont affiché complet. « Il a même fallu refuser du monde. » La preuve du succès.

Avec JEAN-LECLERC  
Rens. : Office du tourisme de Wœfling, 03 87 98 80 81.  
Dimitri Mathiot : dimitri.mathiot@neuf.fr

44 • La Vie du Rail - 25 mai 2016



# ➤ U.S. Tennis et Badminton Les Deux Vallées

## Pour une pratique sportive et conviviale du Tennis

L'US tennis est un club intercommunal présent dans les quatre communes de WOELFLING, WIESVILLER, BLIESBRUCK et BLIES-EBERSING.

Notre objectif est de vous faire découvrir le tennis, peu importe votre âge, et dans la plus grande convivialité. Vous êtes accompagnés par des éducateurs motivés et reconnus, progressez dans une ambiance conviviale. Un court extérieur à Woelfling et un court couvert à Blies Ebersing permettent de jouer par tous les temps.

Adulte, junior ou enfant peuvent obtenir rapidement des résultats convaincants, pour pratiquer le tennis en loisirs ou même en compétitions.

Vous pouvez également pratiquer le badminton loisirs avec un équipement disponible les Jeudis en soirée à Wiesviller.

L'accent est mis à la fois sur la formation et l'encadrement des enfants avec trois sessions enfants le mercredi Après Midi. Mais aussi la pratique loisir et l'accès à la compétition pour les adultes qui le désirent avec un groupe de féminines et deux groupes Hommes.

Les adhésions en cours de saison et des formules «été» sont possibles.

Dans la bonne humeur, venez nombreux nous rejoindre.

### Manifestations prévues:

- **Juillet 2017** : feux artifices (Wiesviller)
- **Juillet 2017** : Tennis en famille (Woelfling-Les-Sarreguemines)
- **été 2017** : tournoi de tennis interne.
- **septembre 2017** : Fête de la pomme de terre (Woelfling-Les-Sarreguemines)
- **Novembre 2017** : Beaujolais Nouveau (Woelfling-les-Sarreguemines)
- **Décembre 2017** : Goûter de Saint Nicolas (Wiesviller)

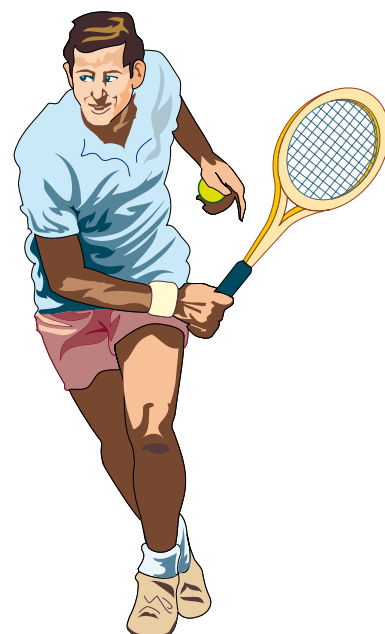
### Contact :

Luc Potier  
Président

**06 73 70 58 59**

Mail : [ustb2v@gmail.com](mailto:ustb2v@gmail.com)

Internet : <http://www.club.fft.fr/ustb2vallees>





# Nos dynamiques Associations

## ➤ Vétérans Wiesviller-Woelfling

Les vétérans de Wiesviller-Woelfling viennent de terminer leur 37ème saison consécutive.

L'année 2016 a été marquée par l'arrivée de trois nouveaux joueurs à savoir :

- MARCHAL Sébastien fraîchement installé à Woelfling
- ENSMINGER Laurent venant de Kahlausen
- SEILER Olivier de Wiesviller

### Le bilan sportif se résume à :

13 matchs joués pour 9 victoires et 3 défaites

9 rencontres ont été annulées pour cause d'intempéries ou de défection de l'équipe adverse

Le club a participé à la fête de la pomme de terre et a aussi organisé une soirée Clubbing. Les deux manifestations ont connu une grande réussite.

Une sortie en Alsace a été organisée fin septembre avec en point d'orgue la participation à la fête de la choucroute à Krauterguersheim vu l'enthousiasme et le succès de cette sortie elle sera sûrement renouvelée cette année.

La saison s'est terminée début novembre par le repas de fin d'année au café Cordary à Wiesviller.

Le calendrier 2017 est prêt et débutera mi-mars.

Toute personne intéressée peut prendre contact avec le responsable de l'équipe **M. JANZAM Dominique** au **06 06 82 92 26**.



2A rue de la Forêt  
57200 WIESVILLER

**03 87 02 07 16**

LIVRAISONS - À EMPORTER - SUR PLACE





## ➤ E.S. Wies-Woelf

Ce club de football a été créé en juin 1993 suite à la fusion de l'U.S Woelfling et l'A.S Wiesviller, dont les présidents respectifs étaient Mr Denis Robert et Mr Bourguignon Joël.

Aujourd'hui le club est sous la direction de Mr Meyer Joris qui succède à Mr Mehlinger Denis qui était à sa tête depuis 18 ans. Il est accompagné d'un comité soucieux de faire fonctionner le club de football au mieux afin de permettre aux joueurs d'exercer leur loisir dans les meilleures conditions possibles. Ce comité est constitué de 17 membres :

MEYER Joris	Président	PETIT David	Assesseur
PEIFER Edmond	Président d'honneur	DENIS Joël	Assesseur
KIRSCH Martial	Vice-président	KARMANN Michaël	Assesseur
MEHLINGER DENIS	Vice-président	ERHMINGER Léonard	Assesseur
PEIFER Régis	Trésorier	SCHMITT Arnaud	Assesseur
BOUR Aurélien	Trésorier-adjoint	PICCINONNO François	Assesseur
GUERRE Jason	Secrétaire	PEIFER Yannick	Assesseur
CARRE Emilie	Secrétaire-adjointe	GENY Aurore	Assesseur
KLAM Stéphanie	Assesseur		

### Les équipes comptent 84 licenciés.

#### • Les Jeunes

Le regroupement des équipes jeunes entre les villages de Rimling, Erching, Obergailbach, Gros Réderching, Bettviller, Kalhausen, Achen, Etting, Schmittviller, Bliesbruck et Wiesviller-Woelfling a donné naissance à l'ALLIANCE 2008. L'E.S Wieswoelf 93 contribue à hauteur de 26 joueurs dans cette alliance :

U6-7 : 7 joueurs	U14-15 : 1 joueur
U8-9 : 10 joueurs	U16-17 : 2 joueurs
U10-11 : 3 joueurs	U18-19 : 1 joueur
U12-13 : 2 joueurs	

**Le référent Alliance 2008 pour l'E.S Wieswoelf 93 est Mr KIRSCH Martial, 21 Route Romaine 57200 Woelfling. Tél : 06.78.37.59.74.**

#### • Les Seniors

Deux équipes seniors sont à l'actif du club, l'équipe première évolue en 3ème division et l'équipe réserve en 4ème division. Toutes deux sont entraînées par Mr HEIL Jordan.

Les inscriptions se font chez Mr Meyer Joris, 2b rue de la Forêt 57200 Wiesviller. Tél : 06.75.69.95.26.

### Les manifestations :

Afin de subvenir aux dépenses du bon fonctionnement du club, l'E.S Wieswoelf 93 organise plusieurs manifestations tout au long de l'année :

- **Le speckbal** : réputé dans la région pour sa bonne ambiance et sa qualité d'organisation aura lieu le jeudi 23 février 2017.
- **Le carnaval des enfants** : organisé le dimanche après-midi 26 février 2017. Une animation dédiée aux enfants leur permet de fêter carnaval grâce à des jeux et chansons.
- **Dîner carnavalesque** : il s'agit d'une soirée carnavalesque avec repas, qui aura lieu le 18 mars 2017, à la salle polyvalente de Wiesviller.
- **Soirée pizza flamm** : 1 à 2 fois par an le club propose la vente de pizza flamm, au stade de Wiesviller, qu'il est possible de déguster sur place ou à emporter.
- **Soirée Clubbing party** : il s'agit d'une soirée discothèque. Elle se déroulera le 28 octobre 2017 à la salle polyvalente de Wiesviller.

Notre club est bien évidemment ouvert à tous bénévoles souhaitant pouvoir apporter sa contribution. Tout le comité ainsi que les licenciés du club vous souhaitent une excellente année 2017, en espérant vous voir de plus en plus nombreux lors de nos matchs à domicile où nous serions ravis de vous accueillir.





# Nos dynamiques Associations

## ➤ Gymfit



Le Club Gymfit existe depuis les années 1990. A l'origine il dépendait du club de ping-pong et les cours avaient lieu à Wiesviller. Il a pris son indépendance en 2000. Depuis cette date l'association a connu une grande constance dans son comité, la 1ère présidente, Wagner Valérie a tenu cette fonction jusqu'en 2013. C'est Passet Jennifer qui a pris la relève. Pour ce qui est des animatrices, Fischer Patricia a fait bouger les adhérents en rythme pendant 10 ans c'est Matis Judith qui a pris la relève avec brio.

Toujours à l'affût de nouveauté dans le domaine du fitness, le club a mis en place en 2013 deux séances pour adultes : ZUMBA et STEP/RENFORCEMENT MUSCULAIRE tous les mardi soir ; et pour les plus jeunes des séances de ZUMBA KIDS ont lieu tous les mardi en fin d'après-midi en partenariat avec le PERPETUM MOBILE de Bettviller.

Pour se diversifier davantage, un cour de GYMNAS-TIQUE DOUCE a vu le jour en 2014, Il s'adresse aux personnes disponible le mardi après-midi.

Depuis la rentrée 2016, une séance de PILOXING a été ajoutée tous les jeudis soir.

L'Association participe activement à la fête de la pomme de terre, en tenant le stand café/gâteaux et crêpes. Depuis deux ans nous participons également à la fête de l'Avent en tenant un stand café/gâteaux et crêpes. Nous faisons également des démonstrations publiques de notre savoir-faire notamment lors de la fête de la pomme de terre.



*Repas de fin d'année au Striker de Woustviller*



*Stand fête de l'Avent en partenariat avec l'association Padew*





## ➤ Les Amis de la pétanque

Depuis quelques mois déjà, de nombreux retraités se retrouvent à WOELFLING, les lundis, mercredis et vendredis après-midi pour s'adonner à leur passion favorite : la pétanque.

Sur proposition d'Antoine LENHARD, le président de l'interassociation, et après une réunion en sa compagnie, ils ont décidé de créer une nouvelle association «Les amis de la pétanque» qui se rajoutera en 2017 aux nombreuses autres associations qui existent déjà à WOELFLING.

Un joli terrain de pétanque est à leur disposition à côté du stade de WOELFLING. Naturellement, non seulement ils pratiqueront leur «sport» favori mais tout comme les autres associations ils comptent bien participer à l'animation du village en aidant au montage et au démontage des tentes lors de la grande fête de la pomme de terre, en participant activement à la fête de l'avent. Déjà cette année, ils ont tenu un stand de vin chaud.

Ils organiseront aussi au courant de l'année 2017 deux dimanches «APERO» à savoir le dimanche 14 mai et le dimanche 29 octobre.

Lors de leur première réunion, ils ont élu les membres du comité. Ce comité se compose comme suit :

Président :	SCHNEIDER Arsène
Vice-Président :	BECK Pascal
Secrétaire :	LEDIG Michel
Secrétaire Adjointe :	GUERRE Jason
Trésorier :	GUERRE Didier
Trésorier Adjoint :	MULLER Jean-Joseph
Assesseurs :	MULLER Jacqueline WAGNER Edouard WAGNER Yannick



L'assemblée générale du club suivie d'un repas aura lieu le dimanche 19 novembre 2017 à 10h.

D'ores et déjà merci à la municipalité pour leur soutien !



# Nos dynamiques Associations

## ➤ Padew



L'Association des Parents et Amis Des Ecoles de Wiesviller-Woelfling (PADEW) a été créée en 2003 dans le but de récolter des fonds entièrement reversés à l'école maternelle dans un premier temps et depuis 2012 aux 3 écoles, soit pour l'acquisition de matériel pédagogique souvent coûteux, soit pour financer des sorties.

Depuis quelques années maintenant, l'association verse 1000 euros par année scolaire à chacune des 3 écoles, ce qui a permis de financer entre autres des livres de bibliothèque, meubles, séance de cinéma, lecteur dvd, tablettes multimédias, jeux de motricité, sorties scolaires, photos de classe, matériel sportif, etc.

Pour cette année, l'association sera également co-financier d'une nouvelle structure de jeux pour l'école maternelle.

### Les principales manifestations en 2017 :

- Bourse aux vêtements printemps/été 0-16 ans, affaires de puériculture & jouets, le 12 mars à Wiesviller.
- Participation au feu d'artifice de Wiesviller, en juillet.
- Participation à la fête de la pomme de terre (Grumbeerekiechle), en septembre à Woelfling.
- Bourse aux vêtements automne/hiver 0-16 ans, affaires de puériculture & jouets, le 22 octobre à Wiesviller.
- Participation à la fête de l'Avent à Woelfling.
- Goûter de Saint Nicolas dans les trois écoles, en décembre.
- Tout au long de l'année, participation aux manifestations organisées par le FSE de Woelfling, notamment les dimanches apéritifs.

### Le comité :

Présidente :	Stéphanie POTIER
Vice-présidente :	Sophie WEBER
Secrétaire :	Géraldine SEILER
Trésorière :	Bettina SPECHT
Assesseurs :	Stéphanie SIMON, Ludivine LASSERRE, Jennifer PASSET

Les personnes désireuses de nous rejoindre peuvent adhérer tout au long de l'année pour 4 € ou simplement nous contacter pour donner une aide ponctuelle toujours bienvenue qui profitera aux écoles et donc aux enfants.

### Pour nous contacter :

Stéphanie POTIER  
2 rue du Stade - 57200 Wiesviller  
Tél : 03 87 28 91 70 ou 06 78 90 53 71  
[associationpadew@gmail.com](mailto:associationpadew@gmail.com)

Pour pouvez également nous suivre sur FACEBOOK.



Fête de la pomme de terre







# ➤ Amicale des Sapeurs-pompiers





# Nos dynamiques Associations

## ► Conseil de Fabrique

Au cours de l'année 2016, différents travaux de rénovation et réfection ont été entrepris par le Conseil de Fabrique.

Avec un peu de retard, les travaux commencés à la statue du Sacré Cœur n'ont pu être achevés qu'au cours de l'été 2016. Le chantier a été réalisé par l'entreprise Les Fils de Ferdinand Beck pour un coût de 20 000 €.

Par ailleurs, des travaux ont été effectués sur l'orgue par Monsieur BRAYE Hubert, le facteur d'orgues : construction et montage d'une structure en bois propre à soutenir les tuyaux Fagott 16 et Clarinette 8 pour un montant de 1 920 €.

En octobre, l'entreprise Schmitt de HERBITZHEIM a procédé à la réparation et l'installation de nouvelles marches d'escaliers menant au clocher pour un montant de 1 451 €.

Voilà les travaux réalisés en 2016.

Pour l'année 2017 les projets ne sont pas encore définis mis à part un nouvel enrobage pour l'allée centrale menant à la grotte.

Gaby Hoffert, Présidente du Conseil de Fabrique.



sydème  
vous présente

**l'Objectif 2017 :**

**12 000 tonnes  
de verre à recycler**

**VERRE**



**= 32 kg/habitant.an**

Nos déchets ont de la ressource !

Rejoignez-nous sur  
**facebook**



# Environnement

## ➤ Surveillance des ondes électromagnétiques : Nouveau dispositif gouvernemental

Depuis le 1er janvier 2014, l'Agence nationale des fréquences (ANFR), établissement public de l'Etat, gère un nouveau dispositif national de surveillance des mesures de l'exposition du public aux ondes radiofréquences.

Cette procédure à caractère permanent, relève du service public et permet,

- d'une part, à chacun de faire mesurer gratuitement le niveau d'exposition aux ondes électromagnétiques, tant dans les locaux d'habitation que dans des lieux accessibles au public (parcs, commerces, gares, établissements d'enseignement...);
- d'autre part, aux communes d'organiser des campagnes de mesures sur leur territoire; en particulier avant et après l'installation de nouveaux équipements GSM dans votre commune.



### Quelle démarche pour le maire ?

Le financement des mesures de radiofréquences repose sur le fonds public alimenté par une taxe payée par les opérateurs de téléphonie mobile. Cette taxe est gérée de manière indépendante par l'Agence nationale des fréquences (ANFR), qui est un établissement public. À partir du 1er janvier 2014, les communes pourront recevoir de leurs administrés des demandes de mesures via un formulaire spécifique téléchargeable notamment sur [service-public.fr](http://service-public.fr). Une fois ce formulaire rempli par le particulier, il sera signé par la commune puis envoyé à l'Agence nationale des fréquences. Les communes pourront également solliciter directement des mesures auprès de l'ANFR pour leur propre compte.

### En bref

**ANFR** L'Agence nationale de fréquences veille au respect des valeurs limites réglementaires d'exposition du public. Les résultats des mesures sont consultables sur son site [cartoradio.fr](http://cartoradio.fr). Elle dépêche et rémunère les laboratoires chargés des mesures sur le terrain. Ils répondent à des exigences d'indépendance et de qualité.


**V/m** Le volt par mètre est une unité de mesure de l'exposition aux ondes électromagnétiques. Les valeurs limites d'exposition définies dans la réglementation française sont fondées sur les recommandations des instances internationales et européennes.

### Déroulement

Une opération de mesure dure entre une et trois heures. Plusieurs types de mesures sont possibles, selon que l'on souhaite connaître l'exposition globale des sources environnantes ou une analyse plus détaillée permettant de voir les contributions de ces différentes sources à l'exposition.

 Tout savoir sur les ondes électromagnétiques : [www.radiofrquences.gov.fr](http://www.radiofrquences.gov.fr)

 Tout savoir sur les mesures et la localisation des antennes-relais : [www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr)

 Ce dispositif vise à renforcer la transparence et l'indépendance du financement des mesures d'exposition aux ondes électromagnétiques.

Les communes ont un rôle essentiel : elles peuvent solliciter des mesures, sont les principaux relais des demandes émanant des particuliers, et seront informées de l'ensemble des résultats des mesures réalisées sur leur territoire.



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
Direction générale de la Prévention des risques  
Grande Arche, paroi nord - 92 955 La Défense cedex - Tél. 01 40 81 21 22

DESIGN : DDP/BBDO (11/12 - Octobre 2013) - Chart de projet éditorial : ANFR 06/04/2006/04. Soubert  
Conception graphique et typographie : 0611 6600/0602/03 Chevalier  
Impression : SUD/SP/PA12 - Imprimeur sur du papier entrecroisé recyclé européen



Des informations complémentaires sont disponibles sur le site de l'ANFR : [www.cartoradio.fr/cartoradio/web/html/mesures](http://www.cartoradio.fr/cartoradio/web/html/mesures)

Le formulaire CERFA «Demande de mesure d'exposition aux champs électromagnétiques» est accessible sur : [www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_15003.do](http://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15003.do)

Chaque demande doit être impérativement signée par un organisme habilité : collectivités locales (notamment les mairies), agences régionales de santé, certaines associations...

**Procédure à suivre :**

- Remplir l'imprimé CERFA à l'aide de la notice explicative
- Déposer votre document en mairie pour signature
- La mairie transmet les demandes à l'Agence Nationale des Fréquences
- L'Agence Nationale des Fréquences mandate un laboratoire agréé pour effectuer la mesure



# MESURER LES ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES

un dispositif transparent, indépendant et fiable



Toute personne peut faire mesurer l'exposition aux ondes électromagnétiques, tant dans les locaux d'habitation que dans des lieux accessibles au public (parcs, commerces, gares, établissements d'enseignement...).

**Valeurs limites d'exposition en vigueur** (en volts par mètre, V/m)

 Radio 28 V/m	 Télévision de 31 à 41 V/m	 Mobile de 39 à 61 V/m	 Téléphone sans fil 59 V/m	 Wi-Fi / four micro-ondes 61 V/m	 Ampoules fluocompactes 87 V/m
--	--	---	---	---	---

**Comment ça marche ?**





# Citoyenneté

## ➤ Réserve opérationnelle du 16<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs



L'Unité d'Intervention de Réserve (UIR) est intégrée au 16<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs de BITCHE.

Elle instruit ses personnels et participe aux manœuvres et missions opérationnelles du bataillon :

- Formation au comportement militaire (connaissance de l'environnement et des règles propres à la communauté militaire) ;
- Formation à la mission opérationnelle (combat, tir, service en campagne, armement, NBC, transmissions, secourisme, techniques de self-défense...);
- Formation physique et sportive (cross, natation, parcours d'obstacles, courses d'orientation...).

### S'engager dans la réserve militaire, c'est :

- Vivre une expérience personnelle et humaine exaltante, enrichissante et valorisante.
- Vouloir contribuer, en tant que citoyen, à la sécurité de son pays.
- Acquérir une expérience professionnelle et de nouvelles compétences.

### Etre réserviste dans l'armée de terre, c'est :

- Détenir le statut de militaire pendant les périodes de service,
- Souscrire un contrat rémunéré allant de 1 à 5 ans renouvelable,
- Bénéficier d'une formation militaire de base (formation militaire initiale de réserve – FMIR et autres stages permettant une évolution vers des postes à responsabilités),
- Suivre un entraînement (tir, combat, sport, secourisme...) permettant d'assurer pleinement des missions opérationnelles, au même titre qu'un militaire d'active,
- Participer à des missions d'intérêt na-

**L'ARMEE DE TERRE RECRUTE**

**UNE NOUVELLE RÉSERVE POUR DE NOUVELLES MENACES**

**16<sup>ème</sup> BATAILLON DE CHASSEURS**  
Ici et ailleurs, maintenant et toujours

**DEVEZ RESERVISTE OPERATIONNEL**

Contactez la cellule recrutement :  
par téléphone au : 03 87 06 35 27 / 03 87 06 35 39  
ou par e-mail : cellule-recrutement.16bc@outlook.fr

**16<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs**  
BP 30090  
57234 BITCHE Cedex





tional (opérations Sentinelle, et Héphaïstos, garde et service bataillonnaire...) et international (renforts individuels en opérations extérieures).

### Conditions à remplir :

- Avoir la nationalité française,
- Etre âgé d'au moins 17 ans,
- Etre médicalement apte,
- Etre en bonne condition physique et mentale,
- Avoir effectué sa Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
- Jouir de ses droits civiques,
- Réussir l'entretien et les tests de sélection.



### Pour tous renseignements et/ou inscriptions :

16ème Bataillon de Chasseurs  
Cellule Recrutement  
BP 30090  
57234 BITCHE Cedex  
Tél. 03 87 06 35 27  
E-mail : cellule-recrutement.16bc@outlook.fr



## Comment acquérir vos 12 points ?

Tout nouveau permis obtenu est un permis probatoire, doté d'un capital de 6 points. La période probatoire dure 3 ans durant lesquels votre permis est crédité de 2 points chaque année (si aucune infraction n'a été commise pendant cette période). Pour ceux qui ont pratiqué l'apprentissage anticipé de la conduite, la période probatoire est réduite à deux ans, le permis est alors crédité de 3 points chaque année.

Soyez vigilants ! Si vous commettez une infraction entraînant un retrait de 6 points (par exemple en cas de conduite avec une alcoolémie supérieure ou égale à 0,5 g/l), votre permis probatoire peut vous être retiré en une seule fois.

## En France, chaque semaine, 16 jeunes âgés de 18 à 24 ans meurent sur la route.

Sur la route, chaque prise de liberté avec la règle, chaque comportement à risque peut mettre en péril votre vie, celle de vos passagers et celle des autres usagers de la route. Être bien conscient des risques et adopter une conduite responsable reste le meilleur moyen d'éviter des drames.

[www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)  
[www.clicsaas.fr](http://www.clicsaas.fr)  
[www.youtube.com/user/securiteroutiere](http://www.youtube.com/user/securiteroutiere)  
[www.dailyamotion.com/securite\\_routiere](http://www.dailyamotion.com/securite_routiere)



Délégation à la sécurité et à la circulation routières  
 Place des Degrès - Tour Pascal B - 92065 La Defense Cedex

## JEUNES CONDUCTEURS : PRENDRE LA ROUTE EN TOUTE SÉCURITÉ.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
 TOUS RESPONSABLES



## CONNAISSEZ-VOUS LES RISQUES ?

Les jeunes qui ont entre 18 et 24 ans représentent 9% de la population et plus de 20% des morts sur la route. Alcool, vitesse, cannabis, téléphone au volant, fatigue sont les principales causes d'accident de la route pour les jeunes.



### ALCOOL

1<sup>ÈRE</sup> CAUSE D'ACCIDENT MORTEL SUR LA ROUTE

1 JEUNE SUR 5 RECONNAÎT AVOIR PRIS LE VOLANT AU-DESSUS DU SEUIL D'ALCOOLÉMIÉ OU APRÈS AVOIR FUMÉ DU CANNABIS.

Responsable d'1 accident mortel sur 3, l'alcool a causé la mort de 331 jeunes ayant entre 18 et 24 ans en 2010.

Même à faible dose, l'alcool agit directement sur le cerveau : le champ de vision rétrécit, les réflexes diminuent, la coordination des mouvements est perturbée...

Si vous avez bu, ne prenez pas le volant ou passez-le à quelqu'un de sobrié. Refusez de monter dans le véhicule d'un conducteur qui a bu. Avant vos soirées, choisissez un "Sam", le conducteur qui ne boit pas (voir encadré), qui accompagnera tout le monde.

En 2010, 1 190 vies auraient pu être sauvées si la limite autorisée de 0,5 g d'alcool par litre de sang avait été respectée.



### VITESSE

Règle n° 1 sur la route : en toutes circonstances, respecter les limitations de vitesse !

31% DES JEUNES RECONNAÎSSENT QU'IL LEUR ARRIVE DE DÉPASSER LES LIMITATIONS DE VITESSE CONTRE 21% POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION.

Rappelez-vous qu'un choc à « seulement » 50 km/h équivaut à une chute de 3 étages. Ou encore qu'à cette vitesse, la distance de freinage est de 14 mètres.

En roulant vite :

- Vous réduisez votre champ de vision ;
- Vous risquez de perdre le contrôle de votre véhicule ;
- Vous vous exposez à davantage de fatigue et à la perte de vigilance.

vitesse = fatigue

En 2010, si tous les conducteurs avaient respecté les limitations de vitesse, 717 vies auraient pu être sauvées.

Pendant les trois premières années qui suivent l'obtention du permis probatoire, le nouveau conducteur ne doit pas dépasser 110 km/h sur autoroute, 100 km/h sur route à chaussées séparées et 80 km/h sur route. Cette durée est ramenée à deux ans pour ceux qui ont pratiqué l'apprentissage anticipé de la conduite.

La vitesse oblige le cerveau à traiter un plus grand nombre d'informations en un maximum de temps, la vitesse doit alors s'adapter en permanence et cet effort fatigue le conducteur.



### FATIGUE

1 ACCIDENT MORTEL SUR 3 SUR L'AUTOROUTE

ENTRE 2 H ET 5 H DU MATIN, LE RISQUE D'AVOIR UN ACCIDENT EST 8 FOIS PLUS ÉLEVÉ QUE LE JOUR.

La fatigue et la somnolence sont des dangers bien réels sur la route et pourtant sous-estimés.

Signes annonciateurs : picotement des yeux, raidissement de la nuque, douleurs de dos et regard qui se fixe, difficulté à rester éveillé avec risques d'endormissement... autant d'alertes qui doivent vous convaincre de vous arrêter et de vous reposer.

Si vous n'êtes pas seul(e) dans votre véhicule, et si votre passager a le permis de conduire, passez-lui le volant !



### TÉLÉPHONE

1 MORT PAR JOUR

83% DES 18/25 ANS RECONNAÎSSENT ENVOYER OU CONSULTER DES SMS EN CONDUISANT.

L'usage du portable au volant multiplie par 3 le risque d'accident.

Téléphoner en conduisant détourne obligatoirement l'attention, les mains libres ou pas.

Que vous conduisiez de manière occasionnelle ou régulière, pour des raisons personnelles ou professionnelles, il est de votre responsabilité de ne pas téléphoner ni d'envoyer de SMS au volant.

Assurez-vous toujours, lorsque vous appelez un proche, qu'il n'est pas en train de conduire. Et si c'est le cas, raccrochez !



### CANNABIS

230 MORTS SUR LA ROUTE CHAQUE ANNÉE

Conduire sous l'effet du cannabis entraîne des risques majeurs : moindre capacité à contrôler la trajectoire, temps de réaction allongé, déficit des mécanismes d'attention et de vigilance, fausse sensation de sécurité.

Alcool + cannabis = 14 fois plus de risques d'accident mortel

## ...CHOISIR SAM

Une soirée, ça se prépare ! Pour rester chez vous sain et sauf, désignez Sam parmi vos amis avant de sortir (tirage au sort, jeux, volontariat...). Sam c'est le conducteur qui ne boit pas. Une fois choisi, votre ami Sam s'engage à rester sobrié afin de pouvoir vous ramener en toute sécurité et surtout en vie. Pour en savoir plus sur Sam : [www.facebook.com/samleconducteurdesigné](http://www.facebook.com/samleconducteurdesigné) [www.clicsaas.fr](http://www.clicsaas.fr)



# Bien vivre ensemble



## ➤ Remise de prix Villages fleuris



Le département de la Moselle a décidé de remettre un prix d'Excellence pour le fleurissement de la commune en 2016. Nous nous orientons à présent vers l'attribution d'une 1ère fleur par le jury régional.

Bravo et merci aux agents de la commune engagés pour l'embellissement du village.

## ➤ Visite Brésilien francique

Le 1er avril 2016, la commune de Woelfling a accueilli une délégation d'une ville du Brésil en visite à Sarreguemines où l'on pratique le francique. A Santa Maria do Herval.

«Comme à Woelfling alors que plusieurs milliers de kilomètres nous séparent, nous avons une grande fête de la pomme de terre».





## ➤ Agence postale communale de Woelfling

Jennifer vous accueille à l'agence Postale Communale de Woelfling du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00 et le samedi matin de 10h à 12h.

### Heures de levée du courrier :

Du lundi au vendredi 15h15

Samedi 11h

Et Boîte jaune (devant la poste) du lundi au samedi à 9h

Dans votre agence postale communale vous pouvez :

#### • Acheter

- des timbres
- des enveloppes Prêts à Poster
- des emballages pour vos colis
- Des services de réexpédition ou de garde courrier
- Vente de recharge mobile prépayées LA POSTE.
- Pack prépayé LA POSTE (téléphone + recharge).

#### • Déposer

- vos lettres et colis

#### • Retirer

- vos lettres recommandées
- Vos colis

#### • Effectuer

- vos opérations financières de dépannage
- vos retraits d'espèces
- vos transmissions de versement d'espèces
- vos demandes d'émission ou de paiement de mandat cash

### Nouveauté

Depuis le 1er décembre 2016 une tablette tactile en libre-service vous permet d'accéder aux services publics en ligne.

**Vous avez des questions concernant la gamme des produits et services de La Poste?**

**Jennifer est à votre disposition pour vous renseigner.**

- Vente de miel et produits dérivés issus de productions locales.
- Distribution des sacs de tri. La gestion et la distribution des sacs de tri multiflux sera assuré par Jennifer à l'agence postale.
- Collecte de bouchons par l'association les bouchons de l'espoir 57
- Réservation des salles et de l'aire de détente.





## ➤ Bibliothèque de Woelfling

Si vous aimez lire ou si vous avez envie de vous mettre à la lecture, n'hésitez pas à rendre visite à la bibliothèque de Woelfling. Josiane, Martine, Anne, Valerie, Marie-Rose ou Dominique vous réserveront un super accueil. N'hésitez pas à aller à leur rencontre pendant leurs permanences ou lors d'une de leurs manifestations:

Insolivres tous les ans courant du mois de juin, fête de la Pomme de Terre, raconte-tapis, jeux, animations saisonnières, activités créatives...

Et si vous ne pouvez pas vous déplacer, les bénévoles de la bibliothèque ont la solution: le portage à domicile. Pour les modalités, contactez-les au 03 87 02 24 01 pendant les heures d'ouverture



4 rue de l'Ecole

57200 WOELFLING LES SARREGUEMINES

**Téléphone : 03 87 02 24 01**

**Adresse mail : woelfling.biblio@agglo-sarreguemines.fr**

**<http://www.mediathèque-agglo-sarreguemines.fr/presentation-du-reseau/bibliotheque-de-woelfling-les-sarreguemines/>**



### Horaires d'ouverture :

Mardi : 19h - 20h

Mercredi : 16h - 18h

Vendredi : 10h - 11h30

Samedi : 9h30 - 11h





## ➤ Rénover son logement : des conseils et des informations près de chez vous

### **Pourquoi s'informer avant de s'engager ?**

Parce que c'est moins coûteux. Consciente des enjeux de la rénovation thermique pour les propriétaires d'un logement situés sur le territoire, xxxxx (nom de la commune) via le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines met à votre disposition gratuitement un Conseiller de l'Espace Info Energie Moselle Est (EIE).

Il déterminera les postes prioritaires d'économies d'énergie de votre logement tout en obtenant un confort maximal et un habitat performant. Il vous conseillera sur les aspects techniques de la rénovation.

Vous aborderez avec lui les différents systèmes de production de chaleur, les caractéristiques des isolants, la ventilation, les Règlements Thermiques et les labels, les dispositifs d'aides fiscales et de financement...

Il connaît les matériaux accessibles sur le marché et vous orientera en toute objectivité vers les organismes, bureaux d'étude ou entreprises compétentes.

Il vous aidera à comprendre l'étude thermique que vous réaliserez avant d'engager les travaux. Ses conseils sont précieux car ils sont neutres et objectifs.

**Contact : Stéphane BOLANTIN, Conseiller INFO ÉNERGIE Moselle Est : [moselleest@eie-lorraine.fr](mailto:moselleest@eie-lorraine.fr)  
03 87 13 13 71**

***Il vous aidera à faire le tri parmi les aides financières et fiscales existantes et expliquera celles auxquelles vous pourriez prétendre***

**LE CREDIT D'IMPOT TRANSITION ENERGETIQUE (CITE)** est un avantage fiscal accordé aux propriétaires occupants, locataires et occupants à titre gratuit d'un logement achevé depuis plus de 2 ans. Il concerne les travaux d'isolation thermique des parois vitrées, des parois opaques, des portes d'entrée ou volets isolant, chaudière ou équipements de production d'eau chaude... qui devront être effectués par une entreprise avant le 31/12/2016 et titulaire de la mention « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE) spécifique aux travaux qu'elle réalise. Pour les occupants, le montant global des dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt ne peut excéder, au titre d'une période de 5 années consécutives comprises dans la période du 01/01/2005 au 31/12/2016, la somme de 8 000 € pour une personne seule et 16 000 € pour un couple marié (ou lié par un PACS soumis à imposition commune) + 400 €/personne à charge. De 30%, il est cumulable avec l'éco-prêt 0% si le revenu fiscal de l'année n-2 est inférieur à 25 000 € pour une personne seule, 35 000 € pour un couple, + 7500 € par personne à charge. Attention, des critères techniques doivent être strictement respectés...

### **L'ÉCO-PRET A 0%**

Les propriétaires de leur résidence principale achevée avant le 1er/01/1990 en métropole peuvent bénéficier d'un Éco-prêt 0% destiné à financer des travaux de rénovation énergétique jusqu'au 31/12/2018 accordé par les établissements de crédit.

Plafonné à 30 000 €, l'Éco-prêt est accordé sans condition de ressources. Il bénéficie aussi à un syndicat des copropriétaires.





Pour bénéficier de l'Éco-PTZ, le maître de l'ouvrage devait jusqu'à présent soit réaliser un bouquet de travaux combinant au moins deux catégories de travaux, soit réaliser des travaux permettant d'atteindre une performance énergétique minimale pour le logement considéré dans sa globalité. Pour les offres de prêt émises à compter du 1er/01/2016, son bénéfice est étendu aux ménages qui réalisent des travaux d'amélioration de la performance énergétique ayant ouvert droit à une aide accordée par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Dans ce cas le ménage est exonéré du respect de la condition d'ancienneté. En effet, alors que l'Éco-PTZ est en principe réservé à la rénovation énergétique de logements achevés avant le 1er/01/1990 en métropole, les aides ANAH sont octroyées dès lors que les logements ont plus de 15 ans.

De plus, à compter du 1er/1/2016 et jusqu'au 31/12/2018, les bénéficiaires d'un premier Éco-PTZ, peuvent bénéficier d'un Éco-PTZ complémentaire...

### LE PRET A 0% OU « PTZ »

L'acquéreur d'une résidence principale dont les revenus ne dépassent pas un plafond variable en fonction du nombre de personnes destinées à occuper le logement et de sa localisation peut bénéficier d'un PTZ pour acquérir et améliorer un logement ancien, à condition que le montant des travaux d'amélioration représente au moins 25 % du coût total de l'opération ...

LES AIDES DE L'ANAH / L'ANAH octroie une subvention aux propriétaires occupants réalisant des travaux d'économies d'énergie (25% de gain énergétique). Pour en bénéficier, des plafonds de ressources doivent être respectés.



Le montant de l'aide de l'ANAH est de 35% pour les ménages aux ressources modestes et de 50% pour les ménages très modestes, du montant hors taxe des travaux plafonnés à 20 000 €.

Une aide complémentaire est possible dans le cadre du programme «Habiter Mieux» de 10 % du montant des travaux subventionnés, dans la limite de 2 000 € pour les ménages « très modestes » et 1 600 € pour les « modestes ».

Un abondement est également possible par certaines collectivités.

### LE CONTRAT CLIMAT ENERGIE

Le Conseil Régional reconduit le Contrat Climat Energie, un dispositif d'aides financières aux particuliers qui souhaitent engager une rénovation énergétique basse consommation (BBC) et bénéficier d'un accompagnement effectué par le Conseiller Info Énergie (CIE) de votre Espace Info Énergie...

### LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DITS CEE

Les CEE représentent l'obligation des fournisseurs d'énergies et de carburants automobiles de faire des économies d'énergie. Les fournisseurs proposent des aides financières sous forme de prêt, subvention, bon d'achat pour réaliser des travaux d'économies d'énergie (isolation, chauffage,...). Il suffit de contacter un opérateur énergétique avant la signature des devis pour constituer un dossier. Attention, l'entreprise devra disposer du Label « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE).

**Pour connaître dans le détail ces aides, n'hésitez pas à consulter l'EIE de votre territoire.**





## ➤ La propreté des rues est l'affaire de tous

Avoir un terrain privé correctement entretenu est de la responsabilité de chaque occupant, mais qui peut déborder de l'autre côté de la clôture.

L'entretien des voies publiques est une nécessité évidente pour maintenir une commune dans un état constant de propreté et d'hygiène.

Le règlement sanitaire départemental type précise en son article 32 que « les propriétaires et occupants d'immeubles sont tenus dans le cadre de leurs obligations respectives d'un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords ». Or, par abords il faut entendre l'espace de proximité qui entoure ces immeubles, cet alentour pouvant être interprété comme incluant le trottoir (ou assimilé) et son caniveau.

En fait, le maire, en vertu de ses pouvoirs de police visant à assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publics, ce qui inclut la commodité du passage, a le choix. Soit il considère que la responsabilité d'entretien des voies publiques incombe à la commune. Les services municipaux s'emploieront donc au nettoyage régulier de ces voies et au besoin la commune veillera à couvrir cette dépense par l'instauration d'une taxe de balayage.

Mais le maire peut aussi juger, qu'il est préférable de déléguer cet entretien aux riverains de ces voies, chacun au droit de sa façade, comme c'est l'usage à Woelfling.

On pense généralement que cette charge, dévolue aux habitants, vaut pour des circonstances exceptionnelles. Ainsi, l'hiver, propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant chez eux ou, en cas de verglas, de répandre du sable, de la cendre ou de la sciure de bois. Mais rien n'interdit à un maire d'étendre le champ de cette obligation d'intervention en toute saison aux propriétaires et locataires pour que trottoirs et caniveaux, au droit de leur façade ou clôture, soient maintenus dans un état de propreté satisfaisant. Cela suppose, s'il s'agit d'un trottoir, de le balayer régulièrement et, s'il s'agit d'un accotement herbeux, de veiller par fauchage à préserver un espace de passage.

Par ailleurs, en hiver la commune met à disposition des bacs à sel dans les rues afin de permettre la lutte contre le verglas.

Cette nécessité de maintenir le village dans un état de propreté fait aussi appel au civisme de nos concitoyens, en particulier aux propriétaires de chiens ou de chevaux, afin d'éviter de parsemer nos trottoirs et nos rues d'excréments d'animaux.



conception & réalisation de tous vos imprimés

 Imprimerie Franck

*Création*

*Publicité*

*Photographie*

*Offset*

*Continu*

*Numérique*

*Sérigraphie*

*Cachets*

*Autocollants*

*Objets publicitaires*

...

56, rue Principale  
57200 WOELFLING  
Tél. 03 87 02 37 01  
Fax 03 87 02 23 52  
[www.imprimerie-franck.fr](http://www.imprimerie-franck.fr)

# Bulletin municipal 2016



Rédaction : Elus, Associations, Ecoles  
Photos : Commune, Associations, Ecoles  
Création et mise en page : Patricia Fischer  
Impression : Imprimerie Franck

